

Pour financer ce programme d'acquisitions, on annonçait que le gouvernement s'était engagé «à faire en sorte que le taux de croissance réelle de base du budget de la défense, après rajustement pour tenir compte de l'inflation, soit d'au moins 2 p. 100 par année et ce, pour les quinze années que couvre la période de planification visée.» Au-delà de ces 2 p. 100, des fonds supplémentaires seraient au besoin dégagés lorsque l'on inscrirait des grands projets au programme.

Dans le budget de 1988, le premier après la publication du Livre blanc, on prévoyait 11,2 milliards de dollars pour la défense, soit une augmentation réelle de 2,7 p. 100, après inflation. Quelque 26 p. 100 du budget total étaient alloués aux dépenses d'équipement. En 1989, cependant, les dépenses prévues pour la défense ont été maintenues à 11,34 milliards de dollars, ce qui, compte tenu de l'inflation, constituait, en fait, une diminution par rapport à l'augmentation minimale de 2 p. 100 après inflation que le gouvernement avait promise. Parmi les autres acquisitions de matériels annulées ou réduites dans le budget de 1989 figurait également le programme des sous-marins nucléaires d'attaque. Cette baisse massive du budget de la défense s'inscrivait dans le programme gouvernemental de réduction du déficit. Sur un programme de compression budgétaire total de 1,545 milliard de dollars pour 1989, la part de la défense s'élevait à 575 millions, soit 37,2 p. 100 du total. Dans le budget de 1989, on prévoyait également qu'au cours des cinq années suivantes, on économiserait 2,7 milliards de dollars grâce à des coupures dans les dépenses de défense envisagées.

Le budget fédéral de 1990 n'a pas donné lieu à des coupures aussi importantes que prévu en 1989 pour les cinq années suivantes. Bien qu'il n'ait pas obtenu les 2 p. 100 d'augmentation réelle annuelle promis, le MDN a eu droit à une augmentation nominale de 5 p. 100 -- inflation comprise -- pour les années financières 1990 et 1991. Conformément à cette politique, on prévoyait que le budget de la Défense connaîtrait une augmentation nominale de 5 p. 100. Malgré les quelque 600 millions de dollars supplémentaires qu'a coûté le déploiement des Forces canadiennes dans le golfe Persique, les Prévisions pour 1991-1992 ont montré qu'à l'évidence, le gouvernement avait l'intention de respecter son engagement de réduire les dépenses :

L'une des priorités du gouvernement est de réduire le déficit fédéral. En dernier ressort, la sécurité du Canada dépend de son économie; celle-ci lui fournit les ressources nécessaires pour assurer sa défense et celle des intérêts canadiens.³

³ Ministère de la Défense nationale, *Budget des dépenses 1991-1992*, Partie III, Plan de dépenses, p. 21.